

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 AVRIL 2019**

**DELIBERATION N°2019.00123**

**AMENAGEMENT DE LA PLACE LOUIS COMTE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND ENGAGEMENT AUPRES DU SIEL POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ET DE TELECOMMUNICATION ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 21 mars 2019

Nombre de membres en exercice : 112  
Nombre de présents : 86  
Nombre de pouvoirs : 11  
Nombre de voix : 97

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE représenté par Mme Patricia CORTEY, Mme Viviane COGNASSE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL représentée par M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON représenté par M. Jean-Luc BASSON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,

Le 15 avril 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190403-D20190012310-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190415

M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Jean-Noël CORNUT,  
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Hélène THOMAS donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON,  
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Pierre FAYOL  
NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,  
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Pascale MARRON, M. Florent PIGEON, M. Lionel SAUGUES

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 AVRIL 2019**

**AMENAGEMENT DE LA PLACE LOUIS COMTE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND ENGAGEMENT AUPRES DU SIEL POUR LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BASSE TENSION ET DE TELECOMMUNICATION ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION**

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le Conseil Métropolitain a validé les fonds de concours SIEL sur la place Louis Comte à Saint-Chamond. La présente délibération annule et remplace cette délibération.

Saint-Etienne Métropole envisage une opération d'aménagement d'espaces publics de la place Louis COMTE sur la commune de Saint-Chamond dans le but d'améliorer l'image du quartier ainsi que le caractère urbain de ce centre secondaire.

Pour participer à cette transformation, il est nécessaire de procéder à l'enfouissement des réseaux Basse Tension et Télécom qui cheminent en façade sur deux côtés de la place.

Conformément à ces statuts et ses compétences, le SIEL peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses communes adhérentes. Suite au transfert de compétences, Saint-Étienne Métropole se substitue aux communes, et sollicite le SIEL pour ces extensions du réseau électrique. Conformément à ses statuts, le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

L'issue des phases d'étude d'avant-projet et de projet ont permis de :

- préciser et fiabiliser le montant des travaux à réaliser ;
- d'intégrer le câblage Orange non prévu initialement, mais rendu nécessaire suite à une meilleure connaissance du contexte d'intervention (à charge des collectivités dans le cas d'absence de poteaux communs Télécom/ENEDIS).

Le financement de ces raccordements selon les éléments transmis par le SIEL, se détaille donc comme suit :

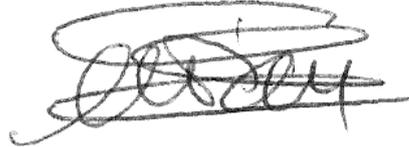
Détails	Montant HT des Travaux	% PU	Participation Saint-Etienne Métropole
Câblage BT	110 500 €	94,0 %	103 870 €
Génie Civil Public BT Public BT	56 500 €	94,0 %	53 110 €
Génie Civil Télécom	9 060 €	100,0 %	9 060 €
Fourniture Matériel Télécom	2 940 €	0,0 %	0 €
Câblage Orange Cu + Fth	5 000 €	100,0 %	5 000 €
<b>Total :</b>	<b>184 000 €</b>		<b>171 040 €</b>

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :**

- **approuve le nouveau montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard du TP 12 pour les travaux de raccordement électrique,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**
- **la dépense correspondante est imputée au budget Voirie chapitre 204 – article 204182.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU